



DECLARATION DE CONFORMITE

La société L2G – située au 17, avenue du 24 Août 1944 – 69960 Corbas, représentée par son Directeur des achats Monsieur Jean-Guy HUCHET, certifie que :

1. L'ensemble des produits réf 40 168 0210J – à savoir :
 - a) COUTEAU A DENERVER L-200 MM, MANCHE JAUNE

Ont été évalués et sont conformes aux exigences des dispositions suivantes :

- Règlement 1935/2004/CE du 27/10/2004 (et des textes le modifiant) concernant les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec les denrées alimentaires
 - Règlement (CE) n° 2023/2006 de la Commission du 22 décembre 2006 relatif aux bonnes pratiques de fabrication des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires
 - Règlement (UE) N° 10/2011 de la Commission du 14 janvier 2011 concernant les matériaux et objets en matière plastique destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires
 - Décret n° 2007-766 du 10 mai 2007 portant application du code de la consommation en ce qui concerne les matériaux et les objets destinés à entrer en contact avec les denrées alimentaires
2. Les produits après la signature de cette déclaration de conformité, satisferont à cette même réglementation.

Fait à Corbas, le 3 septembre 2019

Cordialement,
Jean-Guy HUCHET
Directeur des achats

L2G
17 Avenue du 24 Août 1944
69960 CORBAS - FRANCE
Boite Postale : BP 90690 - 69069 CORBAS CE
Téléphone : +33(0)4 72 23 23 98 - Fax +33 (0)4 72 23 23 99
Capital de 55 720 € - 443 850 € de plus

L2G SAS

Société par Actions Simplifiée au capital de 55 720 Euros
RCS LYON 448 886 648 – N° TVA FR 32 448 886 648 – APE 4669C
17 avenue du 24 Août 1944 69960 CORBAS France
Téléphone : 00 33 (0)4 72 23 23 98 / Télécopie : 00 33 (0)4 72 23 23 99
Messagerie : info@l2gfrance.fr